

l'ameublissement plus ou moins complet de cette terre.

Choix des semences.—La bonne graine de chanvre est luisante, d'une couleur gris-fermé et pesante; elle ne conserve sa faculté germinative que pendant un an.

Dans le but d'avoir de la filasse longue et fine, on sème le chanvre très-dru; or, dans cette situation les plantes sont serrées, élanées outre mesure, il y a souffrance dans les sujets et faiblesse dans la graine. Il n'est pas avantageux de prendre ces graines faibles pour la reproduction, elles ont dégénéré et ne peuvent produire que des plantes chétives. Pour éviter cette dégénérescence, on sème à part le long des champs, dans les soles de patates, autour des jardins, des graines isolées, ou mieux, on choisit une planche ou deux de bonne terre et on y sème le chanvre très-clair. On obtient ainsi des pieds suffisamment éloignés les uns des autres pour que toutes leurs parties se développent convenablement. Ils ont l'air, le soleil, l'humidité nécessaires pour parcourir sans souffrance les diverses phases de leur végétation et donner des graines parfaitement constituées.

En agissant ainsi, on n'empêche pas toute dégénérescence possible de la graine; mais on la retarde beaucoup. Le chanvre étant originaire des pays chauds, souffre toujours sous nos climats et diminue graduellement de longueur. Lors donc que l'on voit, malgré les bons soins, les plantes diminuer, on doit changer de semence, en faisant venir la graine des pays mieux favorisés sous le rapport du climat.

Semences du chanvre.—Le chanvre redoute les gelées tardives du printemps, aussi doit-on attendre que le temps de ces gelées soit passé. L'époque du semis doit donc varier suivant les contrées, la seule règle qui puisse nous servir de guide c'est l'usage dans chaque localité; mais dans celles où les précédentes n'existent pas, on pourra se guider sur les autres plantes délicates comme le chanvre, par exemple sur le blé d'Inde, sur les haricots (fèves). Lorsque le moment de semer est arrivé, après la préparation convenable de la terre par les labours, les hersages et la fumure, comme nous l'avons dit, on choisit une journée calme et douce et on procède à l'ensemencement.

La quantité de semence par arpent varie suivant le but qu'on se propose: un semis clair donne une filasse grossière, mais très-forte, tandis qu'un semis dru donne une filasse plus fine mais un peu moins résistante. Nous verrons ce même principe appliqué aux semences de lin; car dans les deux cas, plus les tiges sont serrées, plus elles sont grêles et leur filasse fine. Ainsi pour avoir de belles tiges bien proportionnées, qui puissent donner des brins forts et de la graine, il faut répandre 2 à 2½ minots par arpent: les fils que l'on obtient de ce chanvre seront des plus propres à la fabrication des gros cordages et de la toile à voiles. Si l'on veut avoir du chanvre fin on répand la semence dans la proportion de 3½ minots par arpent.

Le chanvre se sème à la volée ou en lignes, le premier mode est le plus rapide, mais ce n'est pas le plus productif. Tout semis à la volée, quelque bien exécuté qu'il puisse être, jette toujours les graines au hasard, ici elles sont un peu trop espacées, là trop rapprochées; le semis en lignes fait disparaître ces inconvénients. Pour cela, on fait à la grappe des sillons de 1½ pouce à 2 pouces de profondeur et distants de 4 à 5 pouces les uns des autres; on dépose la graine au fond de ces petits sillons, et on la recouvre avec la terre extraite du sillon suivant. Cet ouvrage fait à la main est nécessairement long; et l'on gagnera beaucoup dans l'emploi des semoirs à toutes graines.

En semant la graine, on peut aussi répandre les engrais en poudre, dont nous avons parlé dans notre dernière causerie.

Une opération très-recommandable et qu'on ne devrait jamais oublier dans une culture bien entendue, consiste à répandre sur le champ immédiatement après le semis, de la vieille paille, les

aigrettes de chanvre et les autres résidus du brayage et de l'écochage. Ces matières favorisent singulièrement la végétation de la plante, d'abord en gardant la fraîcheur nécessaire dans la couche superficielle, puis en empêchant cette dernière de se durcir, sous l'action des pluies battantes ou des rayons solaires. Sans cette précaution, il se forme sur les terres argileuses, une croûte dure que les jeunes plantes ne peuvent traverser qu'avec une extrême difficulté; souvent même elles périssent avant d'être parvenues à la lumière; il faut alors briser cette croûte, si l'on veut obtenir quelque produit.

Pour tout soin d'entretien, le chanvre devra être mis à l'abri des atteintes des petits oiseaux qui en sont très-friands. On prendra donc tous les moyens possibles de les éloigner du champ jusqu'à ce que la plante soit à sa quatrième ou sixième feuille. Dans ce but on a à sa disposition, épouvantails, mannequins, petits moulins à vents; mais ces moyens ne suffisent pas toujours, il faut souvent employer des enfants comme factionnaires et brûler de la poudre.

Lorsque la plante est à sa sixième feuille, elle peut être abandonnée à elle-même, les sarclages ne sont pas nécessaires parce que la plante est assez vigoureuse par elle-même pour ne pas craindre les mauvaises herbes; car ces dernières ne commencent à pousser que lorsque le chanvre est déjà très-élevé et les étouffe, dans tous les cas, il les met dans l'impossibilité de nuire.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Un bruit, de nature à faire naître bien des inquiétudes et des craintes, s'est rapidement répandu par tout le pays ces jours derniers. On a dit que la compagnie du Grand Tronc avait résolu d'abandonner l'hiver prochain la ligne de Richmond à Québec, ou au moins de Québec à la Rivière-du-Loup. La raison qu'on donnait de cette détermination, c'est que, pendant la saison d'hiver, les frais d'entretien de la ligne sont fort considérables et que les recettes ne peuvent en couvrir qu'une très-légère partie. Les grands journaux, et ceux surtout qui ont coutume d'être bien renseignés, persistent à dire que ce bruit n'a pas de fondement: plus d'une bonne raison porte tout le monde à être de cet avis. Puisqu'il est ici question des recettes, qui sont bien insuffisantes pour compenser les dépenses qu'entraîne l'entretien du chemin de fer de Richmond à la Rivière-du-Loup, nous croyons devoir répéter ce que nous entendons dire depuis longtemps par des personnes qui sont parfaitement au courant des choses. Il paraît qu'une des raisons qui fait que les recettes, pour la partie du bas du fleuve, sont si peu en rapport avec les dépenses, c'est l'existence de certains réglemens, relatifs au taux établi pour le fret, et qui sont maintenus d'une manière trop inflexible et trop uniforme sur toute la ligne, les conditions du commerce n'étant pas les mêmes, il s'en faut, par tout le pays. Nos cultivateurs ne peuvent s'en accommoder, de même que bon nombre de commerçants; ils expédient donc la majeure partie de leurs effets, l'automne et le printemps, par une autre voie, le printemps surtout, parce que le taux du fret ne change quo tard en été. On dit aussi que la traversée de Lévis à Québec ne se fait pas de façon à satisfaire ceux de nos cultivateurs qui vont à la ville vendre leurs effets. En effet, les chars arrivent à Lévis dans l'après-midi, entre 4 et 5 heures, et le transport des effets à Québec n'a lieu que le lendemain matin. Assurément que si la Compagnie faisait dans le sens de nos remarques quelques modifications dans les réglemens administratifs qui concernent la partie du bas du fleuve, elle s'en trouverait fort